

LA QUESTION DES ÉCOLES

E conflit au sujet des écoles catholiques du Manitoba continue à captiver l'attention de tout le monde.

Les déclarations de Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, ont puissamment contribué à éclairer l'opinion publique sur cette grave question, non seulement dans la province de Québec mais aussi dans les provinces sœurs. Grâce à sa parole autorisée et saintement apostolique, tous les amis de la justice et de la paix, catholiques et protestants, ne sont pas loin de comprendre enfin que cette affaire des écoles séparées doit être étudiée en dehors des misérables intérêts de parti, et réglée de manière à sauvegarder tous les droits garantis à la minorité manitobaine par la Constitution et reconnus, récemment encore, par le plus haut tribunal de l'Empire britannique ainsi que par le gouvernement fédéral.

Dans ces circonstances, nous croyons être utile à nos lecteurs et leur faire plaisir en reproduisant ici la lettre que le courageux archevêque vient d'écrire à M. le rédacteur de la *Vérité* de Québec, et dans laquelle, sa pensée, toute sa pensée, nous le savons, est exprimée de la façon la plus nette et la plus claire.

Mgr Langevin, en sa qualité de chef du diocèse de Saint-Boniface, est le juge naturel de l'opportunité et de l'étendue des réclamations qu'il convient de faire au sujet de cette question des écoles du Manitoba; voilà pourquoi, en enrégistrant aujourd'hui ces déclarations, nous recommandons à nos lecteurs de les méditer avec toute l'attention dont ils sont capables, afin d'y conformer, comme il convient à tout véritable catholique, leur influence, leurs paroles et leurs actions.

Ottawa, Canada, le 17 mai, 1895.

Cher monsieur Tardivel,

Vous me demandez la permission de publier la lettre de remerciement que je vous ai adressée. Je vous l'accorde volontiers et avec reconnaissance.

L'heure est solennelle et je comprends que le pays tout entier fixe les yeux sur Manitoba.

La question de nos écoles n'est pas une question de race ou de religion, ou de convictions personnelles; c'est une question de justice et d'équité; c'est une question sociale au plus haut point. Ce n'est plus une question politique, mais une question vitale pour la Confédération canadienne.